

Le Franc-Parleur

" Qui bene amat, bene castigat, --- " Qui aime bien, châtie bien "

VOLUME III—No 33

JOURNAL DE COMBAT ET DE CRITIQUE

QUEBEC, VENDREDI, LE 8 FEVRIER 1918

LE NUMERO : CINQ SOUS
PAR AN. \$2.00
EN VILLE. \$2.50

RAOUL RENAULT, Directeur

Rédaction et Administration :
147, COTE DE LA MONTAGNE
Tél. 3554 ; Rés. 3517.

LA RUPTURE EST IMMEDIATE

Un malaise assez symptomatique règne sur le pays. On le perçoit aux hésitations, aux tergiversations du cabinet, qui n'a encore rien fait de tangible depuis son avènement, à cause des divergences d'opinions et même des dissensions qui règnent dans son sein, et qui sont le point de la complexité des problèmes inextricables qu'il a à solutionner.

On peut le voir assez clairement, si l'on sait lire à travers les lignes, car, au milieu d'un fouill de phrases creuses, nous découvrons, dans les grands journaux, qui sont sensés mener l'opinion publique, des mots, des périphrases qui témoignent de l'inquiétude qui, hardiment, semble vouloir s'emparer de la classe dirigeante.

On pressent ce malaise également dans l'ambiance où nous vivons.

Sans qu'il y paraisse pour quiconque n'y prête pas une attention toute particulière, il domine les conversations.

De quoi cause-t-on, dans tous les milieux de la société, chez le pauvre comme chez le riche, sur les bords brumeux de l'Atlantique comme sur les rives ensoleillées du Pacifique, dans les grandes cités, dans les villes, les villages, dans les établissements de colonisation les plus reculés, de même que dans les camps d'exploitation forestière ?

On épilogue sur la guerre et sur les révélations qui se font jour petit à petit, sur sa durée probable, sur la paix prochaine qui semble vouloir poindre à l'horizon ; on se désole de la cherté des vivres, on appréhende les restrictions que l'on va bientôt nous imposer, on discute, sans trop y songer, des menaces de famine mondiale que les meilleurs économistes nous prédisent depuis tout près de trois ans.

Ne sont-ce pas là les prodromes irrécusables de l'état morbide dans lequel notre pays se débat depuis bientôt quinze ans et que la guerre a accentués d'une façon telle que l'effritement en est maintenant inévitable.

Le pays se désagrège d'une façon fatale. Les fermentations de dislocation se multiplient sans cesse et les signes de sécession deviennent de plus en plus apparents.

Depuis le jour où, foulant aux pieds les nobles aspirations des Pères de la Confédération nous sommes embarqués dans la barque impérialiste, le sort de la Confédération a été, dès lors, mortellement compromis. Et depuis ce moment néfaste, qui remonte à une quinzaine d'années, nous avons parcouru l'espace qui nous séparait de l'abîme. Notre participation intempestive et sans condition à la guerre nous a précipité au fond du gouffre où nous nous débattons lorsque la paix sera conclue, alors qu'il y aura un réveil tardif de l'opinion publique.

Ce ne sera pas la rupture de la Confédération telle que la désirent les fanatiques ignorants de l'Ontario et de l'Ouest, parce qu'ils estiment, dans leur imbecilité, que cette solution serait la mort de la province de Québec.

Ce ne sera pas la sécession qui a germé dans le cerveau de la grande majorité des Canadiens-français à la suite de la campagne ignominieuse poursuivie par la presse ontarienne, sous la dictée du méprisable propriétaire du "Star" de Montréal.

Ce ne sont là que des incidents qui témoignent d'une façon péremptoire que la constitution qui nous régit depuis un peu plus de cinquante ans ne répond plus, ne peut plus répondre aux besoins politiques et économiques du pays.

La Confédération des provinces de l'Amérique britannique du Nord aura vécu parce que les hommes d'état qui ont été chargés de continuer l'oeuvre de Cartier et de Macdonald n'ont pas eu le patriotisme ni la clairvoyance d'en asseoir les bases d'une façon solide.

En dépit des protestations qui ont été faites lors du débat à la législature sur la motion Francoeur, l'édifice craque de toutes parts, et les débris seront très difficiles à rassembler pour les réunir sous une autre chartre.

La guerre, ou, plutôt, la conduite insensé de nos politiciens, agissant sous l'influence perverse des boursicotiers et des banquiers anglais et coloniaux, des profiteurs de toutes classes, depuis Clifford Sifton, Flavelle et Allison jusqu'au dernier fournisseur de chaudières à vidanges, auront précipité la catastrophe, et tellement compromis la situation qu'il sera impossible, aux vrais Canadiens, de tenter une solution vers l'indépendance, rêve que caressait Macdonald et Cartier, ainsi que notre épiscopat lors de l'inauguration de la Confédération.

La seule issue possible, nous l'avons déjà laissé entrevoir, sera l'annexion aux Etats-Unis.

LAURENT.

Le Bas de Laine

Le peuple canadien, enfants du sol, coloniaux, descendants d'Européens—n'est pas économe. Il est plutôt très prodigue.

Ceux qui ont visité l'Europe, ou qui ont lu autre chose que des romans, savent la vie modeste et frugale que mènent les paysans, les ouvriers et même la petite bourgeoisie, surtout en France et en Belgique.

La France a trouvé, en 1871, dans le "bas de laine" de ses enfants, les cinq milliards de rançon qu'a exigés la Prusse après la guerre franco-prussienne. Avant la présente guerre, tous les emprunts de l'Etat se faisaient, en France, en puisant dans l'épargne populaire.

En France, l'épargne est profondément ancrée dans les habitudes du peuple. Dès son bas âge, on enseigne à l'enfant à faire des économies. Un Français, que nous avons rencontré ces jours derniers, qui a laissé son pays à l'âge de quatorze ans, nous a déclaré qu'il avait, lors de son départ, quatre cents francs à la caisse d'épargne. C'était le fruit des pourboires de un et deux sous qu'il avait reçus dès sa tendre enfance, pour les petits services qu'il avait rendus à ses voisins, et qu'il avait économisés en les plaçant dans une caisse d'épargne. Ce montant de quatre cents francs représenterait, dans notre pays, à cause de la différence dans les habitudes et le coût de la vie, un millier de piastres.

C'est l'épargne populaire qui a fait la force économique de la France, et si cette épargne avait été combinée avec ce que Camille Desmolin appelle la "supériorité des Anglo-saxons", la France aurait régné sur l'univers.

Nos ancêtres pratiquaient l'épargne comme leurs aïeux de France à une époque où les banques et les caisses d'épargne étaient peu nombreuses au pays et sous le contrôle des Anglais qu'ils regardaient avec méfiance. C'était le bas de laine qui servait de tirelire et c'était la paillasson qui remplaçait la voûte de sûreté. Dans certaines paroisses, le vieux notaire, ou le seigneur, étaient souvent les dépositaires d'un bon nombre de leurs co-paroissiens.

Aujourd'hui, pour un pays où l'argent se gagne aussi facilement que chez nous, l'épargne n'est pas ce qu'elle devrait être. Les Européens, les Français même, qui habitent notre pays perdent rapidement les habitudes d'épargne qui leur ont été enseignées sur les genoux de leurs mères. Le mauvais exemple les rend prodigues comme les habitants du pays.

La cause en est à la mauvaise direction, ou, plutôt, à la direction que l'on ne donne pas au peuple, sauf de rares exceptions. Elle est également attribuable aux campagnes de publicité à outrance, de raffinements dans les étalages, qui se font dans tout le pays, à la nuée de solliciteurs qui parcourent les campagnes, qui font que le peuple est tenté par toutes sortes de propositions alléchantes, et qu'il s'achète des pianos, des phonographes, de belles voitures, de beaux harnais, des poêles avec des "bêbèles", etc. On peut voir de ces poêles de luxe, qui se vendent de \$70.00 à \$100.00, jusque dans les établissements de colons en pleine forêt !

Dans les villes, mêmes extravagances, auxquelles on doit ajouter le luxe effréné dans l'ameublement et la toilette, l'intempérance dans le boire et le manger, et la jouissance de la vie sous toutes ses formes.

La guerre aura ça de bon qu'elle aura contribué à restreindre sensiblement le relâchement sous ce rapport. Les campagnards sont prévoyants depuis le commencement de la guerre ; ils accumulent.

(Suite à la 5ème page)

Une vive sensation

Les détails que nous avons publiés, au sujet de l'ukase de la maison Lewis, de Montréal, qui proscrivait l'usage du français dans son établissement, a produit, dans le public, une vive sensation.

Nos journaux n'avaient parlé de cet incident qu'en rapportant sommairement ce qui s'était passé. Il n'y a que la *Presse* et le *Devoir* qui ont mis leurs lecteurs au courant de cette affaire. Il est vrai que la *Patrie* en a parlé, mais ça été pour descendre d'un cran plus bas dans son avachissement.

Le Canadien-français est bon garçon tant qu'on veut, beaucoup trop, même, car ça frise la bonasserie, mais il finit par se réveiller lorsque les scorpions vont trop loin. C'est ce qui est arrivé.

En marge de cette affaire, il n'est pas hors de propos d'ajouter que cette firme, Lewis Bros, Limited, a fait de considérables ventes à notre gouvernement et au Bureau Impérial des Munitions. Il n'est pas, non plus, sans intérêt de signaler qu'il y a quelques années, elle a servi—probablement pour l'amour—d'intermédiaire, pour l'achat, par le gouvernement fédéral, d'un brise-glace.

Un autre détail qui ne manque pas de piquant, c'est qu'elle est représentée, à Québec, par un solliciteur de descendance allemande, M. George E. Karch, qui demeure au No. 15 de la rue Aberdeen. Nous devons ajouter, en toute justice pour M. Karch, qu'il est né au pays.

Son père, qui était d'origine allemande, a voyagé pendant nombre d'années pour la maison Stroud and Son, de Montréal, qui fait le commerce exclusif des théés.

Il convient de dire, également, que M. Karch parle parfaitement le français, et que tous ceux qui nous ont parlé de lui le considèrent comme un gentilhomme.

EPIGRAMME

D'éditée à l'ex-honorable Albert Sévigny.

De toutes les couleurs prompt à se revêtir,
D'un vrai caméléon il a le caractère...
De toutes les couleurs ? Ah ! comme on exagère.
Je ne l'ai jamais vu rougir !

ON DIT...

On dit que l'*Action Catholique* a publié le portrait du nouveau marguillier de St-Roch et qu'elle en a fait un grand sire. Vanté par soi-même ou...

On dit que l'on commencera au printemps la construction d'une église à Saint-François-d'Assises, (Domaine Lairre). Le curé s'est d'abord logé dans un confortable presbytère, on songe maintenant à loger convenablement le bon Dieu.

On dit que les voyageurs de commerce de l'Ontario sont mal reçus depuis quelque temps par un bon nombre de nos marchands. On commence à réaliser que c'est un suicide national que d'encourager les industries de cette province fantaisie.

On dit que les tramways de l'avis tombent en bottes et que la compagnie songe à cesser ses opérations.

On dit que la côte Labadie, à Lévis, est un modèle du genre, et très propice pour permettre aux chèvres de montagnes d'y faire de la gymnastique.

On dit que les marchands ambulants ont râté, à Québec, la semaine dernière, environ \$25,000, ce qui représente sept à huit mille Québécois qui se sont faits "baiser".

On dit qu'il n'y a rien de vrai dans la rumeur qui veut que l'ex-échevin Galibois se présente de nouveau dans l'Armoir.

On dit que plusieurs échevins regrettent amèrement de se trouver assis entre deux chaises, et d'autres sur une chaise percée.

On dit qu'il y a, à Québec, des accapareurs d'oeufs et de provisions de toutes sortes. Le jour n'est pas éloigné où il faudra faire une omelette de tout ça.

On dit que L'Espérance, le sénateur, se cramponne toujours à la Présidence de la Commission du Havre. *He is there for everything there is in it.*

On dit que les petites pompettes ont la frousse depuis que trois d'entre elles se sont fait aggraver par la police des moeurs.

On dit que les modes du printemps sont encore plus extravagantes que les modes de l'an dernier, bien que les tissus et les garnitures aient considérablement augmenté.

On dit que c'est à cause du décret ordonnant la farine de guerre que les boulangers ont augmenté le prix du pain.

On dit que tous les nouveaux mariés, depuis quelque temps, dans leurs cauchemars, s'imaginent qu'ils sont dans les tranchées.

On dit aussi que toutes ces hausses des denrées nécessaires à la vie ne sont faites que pour arrondir la bourse des mécréants qui volent le peuple.

On dit que L'Espérance est pris de remords, mais son remord ne porte que sur le temps qu'il a perdu en ne réussissant pas, dès 1911, à se faire nommer président de la Commission du Havre.

Complots Canadiens-Français

Ce serait risible, si ce n'était pas si triste, de constater que toutes ces têtes carrées de l'Ontario, tous ces orangistes à l'esprit ankylosé, s'imaginent que les Canadiens-français veulent fonder, sur les bords du Saint-Laurent, une république française qui serait destinée à supplanter les Anglais.

N'a-t-on pas dit, pendant les dernières élections, aux intelligents électeurs de là-bas, qui l'ont cru, que le Pape devait venir à Montréal pour y établir son siège apostolique, et la métropole deviendrait la capitale de la catholicité.

Ce n'est pas nous qui inventons cette histoire, c'est M. Crawford Lindsay, qui a appartenu à la rédaction du "Globe" de Toronto, qui l'a affirmée dans une conférence qu'il a faite devant le Club de Réforme de Montréal.

Ça toujours été avec cet épouvantail que l'on a soulevé la laine contre les Canadiens-français.

Quand, en 1775, les gros négociants anglais de Québec se sauvaient comme des lâches sur l'île d'Orléans ou sur la côte de Beaupré, plutôt que de prendre la défense de leur ville attaquée par les Américains et défendue par les Canadiens-français, les Loyalistes de Montréal mettaient en doute la loyauté de nos compatriotes.

En 1809, pendant la guerre napoléonienne, en dépit des obscures professions de loyauté de notre clergé et des notables, le gouverneur Craig voyait des complots partout ourdis par les Canayens.

Ses mouchards en découvrirent un. Des documents sont tombés dans les mains de la police qui ne permettent plus de douter.

N'a-t-on pas trouvé la commission du général Vallières. Mgr Plessis est appelé chez le gouverneur et sommé de lui révéler les détails du complot.

Benjamin Sulte a raconté cet incident dans les termes suivants : "Le prélat refuse de parler, ont

en avançant qu'il est au fait de ce qui se passe.

"—Vous parlerez, ou je sévirai contre vous et contre tous les Canadiens !

"—Excellence, du calme, je vous en prie. La chose n'en vaut pas la peine.

"—Vous moquez-vous ? une révolution, un coupe gorge préparé de longue main... pas la peine !

"—Eh bien ! sir James, si vous me promettez la vie sauve pour le général Vallières, je vous l'amènerai dès demain.

"—Pas ici. Ce sera dans la salle du Conseil. En semblable occurrence, un chef d'Etat doit avoir ses ministres avec lui.

"—Je me rendrai au désir de Votre Excellence.

"Et monseigneur Plessis, poli et moqueur tout à la fois, prend congé de ce soldat botté qui venait de commettre une boulette digne d'être mise en musique par Offenbach.

"Le lendemain, à l'heure du Conseil, l'évêque se fait annoncer, pensive et est reçu de même. Prenant alors par l'oreille un écolier de quatorze ans qui l'accompagnait, il le présente à ces messieurs de la Chambre étoilée comme le général français qu'on recherche.

"C'était tout bonnement Vallières de St-Réal qui levait un régiment de camarades de son âge pour faire l'exercice avec des manches à balai."

Vallières de St-Réal, le révolutionnaire de 1809, fut président de l'Assemblée législative en 1823, juge à Trois-Rivières en 1829, puis juge en chef à Montréal. Il est mort en 1847.

Les complots d'aujourd'hui ressemblent aux complots de 1809.

Ce sont les mêmes bandides qui les invoquent pour avancer les petites affaires de leur parti, et pour conserver, afin de s'y gaver, les plantureuses gamelles politiques.

Une tête faisandée

Les journaux ont annoncé dans une toute petite note, que M. Germain, fonctionnaire au palais de Justice, avait poursuivi un nommé Ryan pour insultes verbales.

Ces bêtises, de la part de têtes faisandées, anglaises, mais trop souvent irlandaises, pour remercier les Canadiens-français de ce qu'ils ont fait pour les compatriotes cholériques—ces scènes qui sont, pour la plupart, le fait d'ignorants crétinisés ou d'ivrognes invétérés, qui ont la gueule sale, se répètent trop souvent.

Les Canadiens-français ne sont pas impeccables, sous ce rapport, mais généralement ce n'est que la provocation qui les porte à sortir de leurs gonds et à vomir toutes sortes de noms d'oiseaux.

Le Ryan qui nous occupe a dégobillé à son aise toutes les salétés qu'il avait sur le coeur et il a débité, accompagné de jurons comme savent en cracher certains Irlandais, toutes les belles expressions qu'il a ramassées parmi la haute société qu'il doit fréquenter.

Tous ces mal engueulés de

vraient recevoir une bonne leçon, une fois pour toutes, afin de leur apprendre qu'ils vivent parmi du monde civilisé et non pas avec des rats de cale ou dans les "slums" de Londres.

Mais la leçon qui leur porterait le plus à profit n'est pas celle que suggère un confrère vindicatif : un coup de poing sur la gueule. Les arguments de cette espèce n'ont jamais été des arguments ; d'ailleurs, la plupart des êtres qui nous occupent aiment à en recevoir pour avoir l'avantage d'en donner.

Non, la meilleure punition, c'est celle que M. Germain veut infliger à Ryan, ou encore les trainer en Cour de Police comme blasphémateurs publics.

Leur faire payer leurs bêtises, c'est encore ce qui leur fera le plus de mal.

Le coeur, ils n'en ont pas ; l'honneur, ils n'ont jamais connu cela ; le respect du prochain, ils s'en foutent comme le premier mastif venu.

Mais, sont-ils bêtes ?

Les journaux ont rapporté, il y a quelque temps, une nouvelle manifestation de fanatisme qui s'était produite—ne cherchez pas où—dans l'Ontario.

Huntario, c'est la nouvelle épellation, plus appropriée, de l'Ontario.

Les têtes carrées de là-bas, afin de fermer les portes du Nouvel

Huntario aux Canadiens-français qui avaient des velléités d'aller s'y établir, ont décrété d'imposer, entre autres conditions, aux nouveaux colons, la signature d'un document par lequel ils s'engagent de se conformer à l'unique règlement XVII, sous peine de confiscation de leurs biens.

Suite à la 2e page

AFFLIGE DE MAUX D'ESTOMAC

Très misérable Avant de Commencer à prendre "Fruit-a-tives"

594, RUE CHAMPLAIN, MONTREAL.
 "J'ai terriblement souffert du Rhumatisme et de Maux d'Estomac pendant deux ans. J'avais de fréquents Elourdissements, et après les repas, je me sentais misérable et endormi.
 Un ami me conseilla "Fruit-a-tives", et dès le début, elles m'ont fait du bien. Après la première boîte, j'ai senti que je devenais bien, et je puis sincèrement dire que "Fruit-a-tives" est le seul remède qui m'ait fait du bien."
 LOUIS LABRIE.
 50c. la boîte, 6 pour \$2.50, grandeur échantillon, 25c. Chez tous les pharmaciens, ou envoyé franc de port, par Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

Nos chemins de fer

COMPARAISONS AVEC LES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Tout le monde sait dans quel état de désarroi sont nos chemins de fer, grâce à l'imprévoyance ou à la notoire incapacité de ceux qui les dirigent.

Le Grand-Tronc, le Canadien-Nord, le Transcontinental et le Nord-Tronc Pacifique, l'Intercolonial, le Québec et Lac St-Jean, sont, les uns plus que les autres, dans un triste état de dilapidation et de ruine.

C'est à peine si le Pacifique-Canadien, que l'on nous a toujours représenté comme le modèle des chemins de fer, peut faire face machinalement à la situation.

Que serait-ce donc si nos chemins de fer eussent été en France, sous la même direction qui les laisse aller à la ruine ici ?

Il y a longtemps que les Allemands auraient diné à Paris, qu'ils auraient mangé leur plum-poudding à Londres, peut-être aussi leur civet au lièvre au Canada.

Là-bas, il y a des hommes, qui ne sont placés à la tête de positions de responsabilités que lorsqu'ils ont les connaissances voulues et qu'ils ont fait leurs preuves.

Mais ici ?... Quand on a vu un Gorrie surintendant du Transcontinental, un Price "transport officiel" du premier contingent, et que d'autres imbéciles ne pourrions-nous pas nommer ? — il n'est pas étonnant que tout s'en aille à la diable.

A côté de cette pénurie d'hommes et de ce manque absolu d'organisation, nous tenons à mettre en contraste un véritable exploit qui a été accompli récemment en France.

On pouvait se demander où en était le matériel des chemins de fer français, éprouvé depuis plus de trois ans, par un travail formidables ? Etait-il usé, diminué ? Manquait-il tout au moins de locomotives ? La question était grave à la veille d'événements militaires que, sans aucun doute, la défection russe va amener.

On n'a pas été sans remarquer la rapidité avec laquelle la France est arrivée au secours de l'Italie. Voici, cités par un éminent ingénieur français, Olivier Guichéne, quelques chiffres qui en disent long sur le sujet. C'est le 27 octobre que les gouvernements français et anglais furent avisés

de la mauvaise tournure que prenaient les événements sur le front de Gorizia. Les directeurs des chemins de fer français furent alors immédiatement consultés sur la possibilité de réunir en vingt-quatre heures, le matériel et le personnel nécessaires pour jeter, d'un bloc, 120,000 hommes avec leur artillerie et leurs munitions de l'autre côté des Alpes. Les directeurs répondirent que, non seulement la chose était possible, mais que, s'il le fallait, en dix-huit heures, exactement, elle serait faite.

Elle le fut, en effet. Dès le 28 octobre au soir, les ordres furent donnés de réunir 12,000 wagons, 500 locomotives. Les graphiques sont établis, et, le 29 à 4 heures, ce formidable matériel est à son poste. Les départs commencent aussitôt. En deux jours 120,000 hommes et tout leur matériel, sont sur le front italien.

C'est un beau tour de force, qui rassure pleinement sur l'état des voies ferrées françaises. L'aide américaine, d'ailleurs, les a renforcées beaucoup, car, depuis le mois d'avril, les Américains ont envoyé en France plus de 300 grosses locomotives d'une rare puissance, 12,000 wagons et 1,000 kilomètres de rails, c'est-à-dire de quoi doubler les voies de Paris à Marseille, et même un peu plus.

Voilà pourquoi, tant au point de vue stratégique qu'au point de vue économique, le système circulaire de la France peut être considéré comme excellent.

Sir Frederick Smith, qui est venu parler de la guerre au Canada, et qui n'a pas trouvé l'occasion de dire un mot de la France pourrait-il nous dire si l'Angleterre en aurait fait autant ?

Et ce triple imbécile dont nous parlions la semaine dernière, le major F.R. Parkington, qui disait récemment à Ottawa que la France était battue et qu'on ne pouvait plus "la compter comme une force combattante."

Mais sont-ils bêtes ?

(Suite de la 1ère page)
 Et cela se pratique dans la libre Amérique, sous l'égide du drapeau britannique, à l'ombre de l'"Union Jack", mais dans une contrée qui fut peuplée autrefois par les Iroquois, de féroce mémoire.

Dans de telles conditions, les Canadiens-français, qui sont considérés à juste titre comme les meilleurs colons, et les plus désirables, devront s'abstenir d'aller s'établir dans ce pays où ceux qui font les lois sont sur le point de retourner à l'état sauvage.

Il n'y a pas un seul Canadien-français, vraiment digne de ce nom, qui consentira à abdiquer ainsi ses droits et ses prérogatives, à renoncer à sa langue et à sa religion pour avoir le plaisir d'aller s'établir dans un pays gouverné par des *beastly Colonials* à la mentalité surboche. Et s'il s'en trouvait quelques-uns qui auraient la lâcheté de consentir sciemment à ce méprisable marché, ils ne devraient plus être considérés comme appartenant à notre nationalité, et nous devrions être heureux de les voir laisser la province de Québec. Car, il ne faut pas l'oublier, les renégats n'ont jamais fait, nulle part, des citoyens désirables.

Mais cette attitude, qui révèle

bien la mentalité des petits politiciens de l'Ontario, ne peut qu'avoir de bons résultats pour nous au point de vue national.

De même que la persécution scolaire a réveillé chez nos compatriotes des centres français de l'Ontario, au point même de les porter à lutter vigoureusement contre Mgr Von Fallon, de même aussi cette mesure va contribuer à nous grouper solidement dans le Québec.

L'histoire et l'expérience nous enseignent à ne pas nous y tromper, quoiqu'en disent les missionnaires payés pour attirer des colons dans l'Ontario ou dans l'Ouest, que nous avons eu grandement tort de nous disséminer un peu partout, en dehors de la province de Québec, où notre influence est noyée et sera nulle, dans l'Ouest du moins, pour des siècles à venir.

Si les 250,000 Canadiens-français de l'Ontario, et les quelques milliers éparpillés dans le Manitoba et l'Ouest, étaient restés dans la province de Québec, où ils auraient, en somme, vécu tout aussi bien, élevé leurs familles dans les saines doctrines à l'ombre du clocher du village, nous n'aurions pas eu à émauser notre énergie dans des luttes d'où nous ne sommes sortis qu'en y laissant quelques lambeaux de nos droits, et, le long de la route, quelques renégats qui déshonorent notre race.

Il ne faut pas oublier que c'est la province de Québec, en vertu de notre constitution, qui sert de base pour la limitation de la représentation fédérale dans les autres provinces. Cette base est de 65 députés. Après chaque recensement, la carte électorale est remaniée. Elle l'a été après le recensement de 1911. L'Ontario a alors perdu quatre représentants sur la décade précédente, tandis que l'Ouest en a gagné. Après le recensement de 1921, cette différence sera encore plus accentuée.

Si donc nous gardons nos forces vives dans notre Province, si nous augmentons d'autant notre population, qui autrement serait allée grossir la population de l'Ontario, nous contribuerons à diminuer l'influence ontarienne.

Lorsque les conditions normales seront rétablies au pays, nous n'aurons rien à craindre de l'Ouest, qui devra nécessairement, pour arriver à ses fins, faire alliance avec nous. Le résultat des dernières élections n'est pas un critérium, car dans l'Ouest, particulièrement, le vol s'est pratiqué d'une façon éhontée.

Il arrivera ce qui fatalement doit arriver. L'Ontario sera isolé, resserré entre l'Ouest et l'Est, et il sera forcé de venir se jeter à nos genoux et de nous faire des manières pour obtenir nos bonnes grâces.

Nous aurons le beau rôle, alors. Serons-nous magnanimes ?
 LAURENT.

LeChronicle

Nous avons souvent eu de rudes paroles à l'adresse du "Chronicle" et de ses anciens directeurs.

Nous ne les regrettons nullement. Et si c'était à recommencer, nous irions peut-être un peu de mieux.

Mais tous ceux qui lisent ce journal ont dû constater, avec plaisir, qu'il avait considérablement changé d'allures depuis quelque temps.

C'est que sa direction a changé. Le nouveau rédacteur du Chronicle, M. Penny, s'il faut en juger par le ton qu'il donne au journal qu'il dirige, est un esprit droit, au fait des problèmes compliqués qui s'enchevêtrent, depuis quelques années, dans l'écheveau politique.

Sa tâche est difficile, dans une ville comme Québec ; jusqu'à présent il s'en est acquitté en gentilhomme.

Nous nous plaisons à lui en rendre le témoignage.

M. Penny a voyagé, il a rencontré du monde ; il a voyagé en ob-

A BASE DE PHOSPHATE PUR
 LA POUDRE A PATISSERIE
 "PURITAS"

est recommandée aux personnes faibles, aux estomacs délicats.

servateur des hommes et des choses.

Le public qui le lit recueillera le bénéfice des connaissances qu'il a acquises et de la droiture de son jugement. Ce sera une réelle acquisition pour certains cerveaux vides, qui s'imaginent que l'on peut tout racheter.

Tout observateur des événements politiques qui se déroulent en Europe ne peut manquer de faire des réflexions plutôt pessimistes. La trahison de la Russie qui, la première, par sa mobilisation, a déclenché la guerre et a forcé ses alliés à se ranger de son côté, tournera évidemment contre elle. Bouleversée par toutes sortes d'éléments disparates, en proie à l'anarchie et aux coups de main des nihilistes, elle ne peut que souffrir de la lâcheté de ceux par qui elle se laisse conduire.

Elle sera punie par où elle a péché, réduite à une plus grande servitude que celle dont elle souffrait sous le czarisme.

 On nous avait pourtant bien dit, l'autonne dernier :
 "Les oignons n'ont que deux tuniques, deux doubles dep elures... l'hiver sera doux."

Cependant que de froids nous avons eu !
 Il est probable que le prophète qui nous avait prédit un hiver doux a dû établir son pronostique en examinant des oignons de la Californie.

Nous recommandons les produits
 "PURITAS"
 CONSERVEZ LES COEURONS.

PHONE Bureau : 7388 PHONE Résidence : 4229

G.-J. TESSIER COURTIER
 Immeubles, Débentures, Assurances Feu Vie et Accidents
 CHAMBRE 2, EDIFICE MORIN Côte de la Montagne, QUEBEC

M. Ernest Lefavre, L. L. C. J. Art. Gagnon.
 LEFAVRE & GAGNON
 Successeurs Lefavre & Lefavre, Comptables-Auditeurs.

LIQUIDATION DE FAILLITES
 Compétence en ce qui concerne l'apportée dans le règlement de compromis entre débiteurs et créanciers.
 147, COTE DE LA MONTAGNE (Coin Côte de la Montagne et Dalhousie), Québec.
 Téléphones : 1108 et 1908.

J. Arthur Larue Eugène Trudel C. A., L. I. C. C. A., L. I. C.
 LARUE & TRUDEL
 COMPTABLES LICENCIÉS (Chartered Accountants)
 126, RUE ST-PIERRE

LaRue, Trudel & Picher
 Liquidateurs de faillites, Administrateurs de successions, Fiduciaires, Compromis entre débiteurs et créanciers. Experts.
 EDIFICES "DOMINION" QUEBEC.
 TELEPHONE:—4520 — 4521.

IMPRESSIONS COMMERCIALES

Nous ne sommes pas simplement des Imprimeurs.

Notre service comporte la préparation du plan, la rédaction de votre copie, le choix de gravures appropriées, la correction soigneuse des épreuves.

Nous habillons et décorons vos idées, nous exaltons votre marchandise de façon à la rendre attrayante à l'acheteur.

Travail Soigné. Efficacité garantie. — Estimés fournis avec plaisir.

LA PUBLICITE ENRG
 RAOUL RENAULT, Directeur
 147 Cote de la Montagne QUEBEC

ANCHOR WEAKNESS CURE
 IL GUERIRA L'HOMME FAIBLE, LA FEMME FAIBLE, LES ENFANTS FAIBLES, LES JEUNES FILLES FAIBLES.
 EN VENTE PARTOUT.

Notre Droit D'Ainesse

Nous avons, à la demande de plusieurs de nos lecteurs, mis en brochure la superbe conférence de M. Donald Downie. Elle forme une brochure de 32 pages, format in-octavo.

Nous l'envoyons par la poste sur réception de 15 sous.

Escompte libéral aux libraires et dépôts de journaux.

F. O. Drouin, Albert Révigny... Am 01
 Drouin, & Amyot
 EDIFICE DU QUEBEC RAILWAY
 TELEPHONE 5024
 A. TREMBLAY, H. BELANGER
 Tel. 4270. Tel. 5000.
 TREMBLAY, BELANGER & FUGERE
 Arpenteurs et Ingénieurs Civils
 147, Cote de la Montagne

G. S. J. France
 ARGENT A PRETER
 92, RUE ST-PIERRE Tel. 1502

Viande Fraiche
 ET
 DECHETS DE SALAISON
 LARD, TETES, PATTES, FILETS, ROGNONS, VIANDE HACHÉE, BOEUF, MOUTON, Etc

J. B. RENAUD & CIE
 140, Rue St-Paul QUEBEC

Le Franc-Parleur
 est administré par LA PUBLI-CITE, Enregistrée, et toutes les annonces et abonnements sont sous le contrôle exclusif de cette compagnie. Bureaux : 147, Côte de la Montagne. Il est imprimé par La Cie de Publication de Lévis, rue St-Louis, Lévis.

LES HUITRES HUITRES MALPEQUES
 Venant de l'Île du Prince-Edouard, servis tous les jours au CAFE DE L'AUDITORIUM
 50 cts la douzaine
 P. W. P. DUGAL Propriétaire

J. P. E. GAGNON L. I. C.
 Successeur de V.-E. PARADIS
 COMPTABLE, AUDITEUR
 Liquidateur de Faillites ET ADMINISTRATEUR DE SUCCESSIONS
 Compétence et diligence appréciées dans le règlement de compromis entre débiteurs et créanciers.
 44-46, RUE DALHOUSIE
 Bâtisse de la Cie du Richelieu

Galipeault, St-Laurent, Métayer & Laferté
 AVOCATS
 Edifice de la Banque Impériale
 15, RUE ST-PIERRE Tel. 372

J.-PHILEAS CANTIN
 NOTAIRE
 Argent à prêter sur hypothèque.
 Bureau du jour, Bureau de soir, 126 rue St-Pierre. 1126 rue St-Pierre. Téléphone No 944.

The Victor Quarry Co, Ltd.
 Pierre de Deschambault.
 Pierre taillée et ciselée.
 Travaux d'art, une spécialité
 PRIX FOURNIS SUR DEMANDE
 BUREAU
 147 COTE DE LA MONTAGNE
 Carrière à St-Marc. Téléphone 2858.

Notre Vente
 DE
 CHAUSSURES a Reduction
 Sera close Samedi, le 9 Février
 Profitez des derniers jours qu'elle va durer pour vous procurer des Chaussures à des prix extraordinairement réduits.
 Des milliers de québécoises et de québécoises se sont déjà présentés à nos magasins et sont partis satisfaits et convaincus des gros escomptes que nous donnons.
 Nous avons encore un bon assortiment des fameuses spécialités que nous offrons à \$2.00 et \$2.50, pour dames, et à \$2.98 et \$3.50 pour messieurs.
 L'Escompte de 25%, sur tout le stock de Chaussures autre que les spécialités ci-dessus mentionnées, sera continué aussi jusqu'à SAMEDI.
 Votre visite est respectueusement sollicitée.



LS. DESCHENES,
 3 Magasins
 262, rue ST-JOSEPH,
 58, rue ST-JEAN,
 752, rue ST-VALIER.

N. B.—Allez à notre magasin le plus proche de votre résidence.

Paqueté plus serré
 pour qu'il conserve mieux son Arome & sa Fraicheur
 TABAC
 CHAMPLAIN
 A FUMER ET A CHIQUER
 5 CP EN GROS LAQUET OU PAQUETS DE 10c

Mentalité de "Colonial"

Fin d'une silhouette publiée au Bulletin paroissial de l'Immaculée Conception et où l'on reconnaît une maîtresse griffe :

Nous nous demandons parfois, en nous plaignant et en accusant l'esprit accapareur des autres, pourquoi nos grandes entreprises, la haute industrie, le commerce, les fonctions supérieures, l'administration des compagnies financières et de service public, sont généralement aux mains des protestants et des étrangers ; pourquoi nous sommes si rarement servis par eux, et si souvent leurs serviteurs.

Répondre qu'ils ont les capitaux et que nous sommes plus pauvres, ce n'est que déplacer la question d'un cran.

C'est qu'ils se font de leur âme, moins bien douée que la nôtre, une âme supérieure, une âme de métropole ; tandis que nous gardons notre âme de colonial, déliante d'ellemême et soumise. Ils se souviennent tout le temps qu'ils ont été vainqueurs ; et nous, crainte de l'oublier, nous répétons sans cesse qu'ils sont nos maîtres. Ils se convainquent qu'en toute chose il est nécessaire qu'il en soit ainsi : premier gage de succès. Nous nous convainquons du bonheur qu'il y a de monter en grade à leur service en faisant leur fortune ; gage assuré de la mort prompte de toute initiative et de toute fierté.

Dans un monde démocratique comme le nôtre, où chacun peut aspirer à tous les honneurs et à tous les succès, demandez à la plupart de nos ouvriers, commis, comptables, voyageurs et chefs de rayons des grandes maisons de commerce, agents ou vendeurs des fabriques anglaises, s'ils ne songent pas à nuire leurs épargnes à d'autres épargnes pour fonder à leur tour et devenir patrons. Leurs yeux étonnés vont vous dire comme l'enfant : "On n'aura jamais ça, nous autres !"

nous vivions de notre salaire !" Leur initiative ne monte pas plus haut. Mentalité de domestique. Beaucoup d'ouvriers très intelligents, artistes dans leur métier, deviendraient vite riches et célèbres, et un peu toute leur race avec eux, si seulement ils consentaient à faire valoir pour eux-mêmes, en maîtres, leurs talents. Ils n'osent pas. Leur grand-père a servi, leur père a servi comme leur grand-père, eux serviront comme leur père et leur grand-père, et leurs enfants serviront comme eux. C'est la réponse que me fit un jour un filateur de coton de la Nouvelle-Angleterre : "Vous savez,

nous autres, on a toujours eu des bonnes places : mon grand-père a... Ils ont l'air de trouver leur sort nécessaire, interchangeable : "Que les Anglais soient les propriétaires et les maîtres, pourvu que quitté sa terre pour filer, papa filait, moi, je file, et je crois que tous mes garçons fileront."

Encore si c'était par vertu ! C'est l'âme coloniale, bien semblable à la nôtre, des Acadiens, qui les a fait pêcher la morue pendant deux cents ans, sans savoir s'organiser pour garder chez eux les plus gros profits de leur pêche.

C'est à cette même absence d'esprit d'entreprise et à cette âme de serviteur que je songeais, la semaine dernière, en traversant le district de Rimouski et autres paroisses québécoises. Tout ce pays est agricole ; presque toute cette population est catholique et canadienne-française. Si vous voyagez par là, lisez, ne serait-ce que par la fenêtre de votre wagon de chemin de fer, les placards qui ornent les pignons de granges et de hangars, les réclames qui décorent les rochers et les clôtures, vous constaterez que les ustensiles de cuisine de tous ces braves gens, leurs machines aratoires et instruments agricoles de toute sorte sont de fabrication étrangère et leur viennent de leurs maîtres. Ils pourraient tous aussi bien sortir des usines de nos compatriotes, dont ils feraient la fortune. Mais non : "On n'aura jamais ça, nous autres !" Ce sont peut-être nos meilleurs ouvriers qui les ont fabriqués ; ce n'est pas eux qui les vendent, ni eux qui accumulent les profits.

C'est toujours le 30 sous dont se contentent les uns, et les 30 piastres que retirent les autres.

AVIS D'INCORPORATION

"Légare Automobile and Supply Company, Limited"

Avis est donné au public que, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant gouverneur de la province de Québec des lettres patentes, en date du vingt-quatrième jour de décembre 1917, constituant en corporation MM. Léo-L. Légare, gérant ; Joseph-Auguste Fraser et Pierre-Célestin Fardeau, comptables ; Louis-Joseph Marois et Arthur-J. Juneau, commis, tous de Québec, dans les buts suivants :

Fabriquer, manufacturer et faire le commerce des automobiles et véhicules moteurs et accessoires ; de voitures, véhicules, moteurs, engins, machines, outils, appareils et machineries de tous genres, pour l'industrie, le commerce, l'agriculture et les besoins domestiques, de meubles, articles de bois et de fermette, d'instruments de musique, de vaisseaux et navires de tous genres, et de leurs machineries et accessoires ; Fabriquer, manufacturer et faire le commerce, sous quelque forme que ce soit, de tout ce qui peut être l'objet de la fabrication, de l'industrie et du commerce en général ;

Acquérir, exploiter et disposer de, à quelque titre et de quelque manière que ce soit, de tous brevets d'inven-

tion ayant rapport aux susdits objets ; Construire ou faire construire toutes bâtisses et constructions quelconques, ou agir comme entrepreneur pour toutes espèces de constructions et bâtisses ;

Acquérir de quelque manière que ce soit, posséder et détenir, exploiter et utiliser toutes espèces de franchises et privilèges ;

Acquérir, à quelque titre que ce soit, toute autre ou toutes autres industries, manufactures ou tous autres commerces identiques à ceux que la présente compagnie est autorisée à exercer, y compris l'échalandage, good will, et tout l'actif mobilier et immobilier et ce aux termes, prix et conditions qui pourront être convenus, et payer avec des actions acquittées, des débiteurs, des actions, obligations, (débenture-stock), des obligations ou autres valeurs de la compagnie, toute telle acquisition ;

Faire avec toute autre, ou toutes autres compagnies, personnes, associations ou sociétés, tous arrangements concernant l'exploitation, l'acquisition ou le contrôle de leur industrie, manufacture ou commerce respectifs, et contrôler, soit par l'acquisition des actions, des intérêts ou autrement, toute autre ou toutes autres compagnies, associations ou sociétés ;

Employer en tout ou en partie ses actions, fonds, débentures, obligations ou autres valeurs pour l'achat de débiteurs ou d'actions d'autres compagnies ou d'intérêts dans toute association ou société ;

Acquérir par achat, sur vente privée, judiciaire, publique ou toute autre, échange, donation, dation en paiement, ou de quelque manière et à quelque titre que ce soit, louer, recevoir à titre de prêt, de nantissement, de dépôt, de garantie, posséder, retenir, exploiter et occuper à quelque titre et de quelque manière que ce soit tous droits et biens tant corporels qu'incorporels, n'importe meubles ou immeubles et sans aucune exception quelconque ;

Vendre, donner à bail, en nantissement, en dépôt, en garantie, en échange en paiement et généralement aliéner, céder, transporter ou disposer de quelque manière que ce soit et à quelque titre que ce soit, es droits et biens mentionnés dans la clause précédente. Grever une servitude et hypothéquer tous immeubles quelconques et consentir, soit comme bailleur ou preneur, tout bail emphytéotique ;

Exercer tous les pouvoirs mentionnés dans les trois clauses précédentes chaque fois aussi souvent et sous tous les cas, circonstances et conditions où la compagnie jugera qu'il est de son intérêt, utile, avantageux ou nécessaire à ses entreprises d'exercer aucun des dits pouvoirs ;

Emprunter tous montants que la compagnie jugera utile ou nécessaire d'emprunter pour les fins de ses entreprises ou l'exercice d'aucun de ses pouvoirs, et ce, en aucun temps et aussi souvent qu'elle le jugera à propos, et faire les dits emprunts aux termes et conditions, et en donnant les garanties et hypothèques que la compagnie trouvera raisonnables ;

Emettre, en aucun temps et aussi souvent que la compagnie le jugera utile ou nécessaire, des actions, obligations (débenture-stock) et en disposer, pour les montants et aux termes et conditions que la compagnie croira raisonnables ;

Hypothéquer, garantir, ou mettre en gage par acte authentique pour garantir le paiement des obligations, débentures et débenture stock qu'elle est autorisée à émettre par la loi ou sa charte, les biens, mobiliers et immobiliers, présents ou futurs, que la

compagnie possède ou possédera dans la province, et d'une manière générale l'exercer, sous les conditions y mentionnées, tous les pouvoirs mentionnés aux articles 6119-A à 6119-D inclusivement des Statuts Révisés de Québec, 1909 ;

Distribuer en nature parmi ses actionnaires tous les biens de la compagnie, et, en particulier toutes actions ou autres valeurs d'autres corporations, corps publics ou compagnie, que la compagnie peut posséder ;

Emettre et distribuer des actions acquittées et non sujettes à appel, obligations, actions-obligations ou autres valeurs de la compagnie, et payer avec celles pour tous services, toutes dettes et obligations de la compagnie ;

Faire tous contrats de louage, de service, de cautionnement, de mandat, d'agence, de transaction et généralement tous contrats et conventions quelconque dont est capable une corporation sans aucune exception, sous le nom de "Légare Automobile and Supply Company, Limited", avec un capital social de cinq cent mille piastres (\$500,000.00), divisé en cinq mille (5,000) actions de cent piastres (\$100.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation, sera à Québec, dans le district de Québec.

Date du bureau du Secrétaire de la province, ce vingt-quatrième jour de décembre 1917.

Le sous-secrétaire de la province,

C. J. SIMARD.

OEUF ET VOLAILLES

Nous sommes la plus grande Ferme Avicole privée de la Province de Québec. Elevons, achetons, échangeons de race pure, Poultes, Canards, Oies, Pintades, Paons, Pigeons, Dindes, Lapins, Outardes et c. tout ce qui est couru en fait d'Anards Sauvages, etc.

Nous avons quantités de Cochets de toutes races, ainsi qu'un grand lot de Canard Pékin, Courreurs Indiens, Sauvages Domestiques, Oies Toulouse, Dindes Bronzées, belles Poultes de races mêlées, à raison de \$1.25 pièce prêtes à pondre. Poultes de toutes races, pures et de choix. Achetez maintenant et procurez-vous vos œufs pour l'hiver. Fraités sur l'élevage du dindon à 25 sous par mille. Envoyez toujours timbres pour réponse.

LA FERME AVICOLE YAMASKA, St-Hyacinthe, Qué.

LES PRODUITS



PURITAS

RIEN DE MEILLEUR

SONT FABRIQUES DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC

POURQUOI ACHETER LES PRODUITS ÉTRANGERS ?

ENCOURAGEONS LES NOTRES

Le Franc-Parleur

FAIT LA

Campagne contre les Produits d'Ontario...

Depuis trois mois il recommande à ses lecteurs de boycotter les maisons d'Ontario tant que la question bilingue ne sera pas réglée.

Ceux qui vont bénéficier de cette campagne, ce sont les marchands de la province de Québec. Pas moins d'un million de piastres était envoyé tous les ans, à la maison Eaton par des Canadiens-Français. Grâce à la campagne que poursuit le Franc-Parleur, une partie de cet argent restera désormais dans notre province et c'est le marchand local qui en bénéficiera. Pour nous aider à poursuivre cette campagne, nous demandons l'aide de tous les Canadiens-Français, des marchands en particulier qui seront appelés à en bénéficier directement ou indirectement.

Envoyez-nous votre Abonnement

Donnez-nous vos Impressions

Le Franc-Parleur

147 Cote de la Montagne QUÉBEC

Téléphone 3554

LIQUEURS A VENDRE

PAR DEUX GALLONS ET PLUS AUPRIX DU GROS

Je vendrai la balance des liqueurs que j'ai en mains tel que brandy, gin, Gordon gin, scotch, whisky, rhum, vin Operto, vin l'arragone, etc., etc., en caisse et en fûts au prix du gros par n'importe quelle quantité au-delà de deux gallons.

J. B. E. LETELLIER

NEGOCIANT EN GROS. 92 RUE DALHOUSIE.

LA PUBLICITE ENREGISTREE

PUBLICISTES

Préparation de Brochures, Plaquettes, Catalogues, Rapports, Etc.

Rédaction de Circulaires, Annonces, Mémoires, Lettres, Etc.

En FRANÇAIS ou en ANGLAIS

Raoul Renault

DIRECTEUR

147, à la Montagne

TELEPHONE: Bureaux: 3554. TELEPHONE: Résidence: 3517

Vous trouverez partout

LE

Scotch Crawford

ET LE

Cognac Gaston Dugas

LE NEC PLUS ULTRA DES LIQUEURS

IMPRESSIONS COMMERCIALES

Nous ne sommes pas simplement des Imprimeurs.

Notre service comporte la préparation du plan, la rédaction de votre copie, le choix de gravures appropriées, la correction soigneuse des épreuves.

Nous habillons et décorons vos idées, nous exaltons votre marchandise de façon à la rendre attrayante à l'acheteur.

Travail Soigné. Efficacité garantie. — Estimés fournis avec plaisir.

LA PUBLICITE ENRG

RAOUL RENAULT, Directeur

147 Cote de la Montagne QUÉBEC

VOULEZ-VOUS

une Couverture ou un Lambris

Entièrement à l'épreuve du feu

De belle apparence, Meilleur marché que la toile

Ne Coutant pas un sou d'entretien

S'améliorant en vieillissant.

Achetez nos

BARDEAUX D'AMIANTE

Nous avons des types différents pour les maisons d'habitation, les bâtiments de la ferme, etc.

Demandez nos Catalogues et échantillons

La Cie Manufacturière d'Amiante

79, Rue St-Pierre, QUÉBEC, Qué.

Choses du Terroir

LES QUETEURS QUI JETAIENT DES SORTS

Un soir, comme la bruante tombait, on vit venir, dans le rang du Village de la Croix, Gribouille, le quèteux qui jetait des sorts...

Il marchait clopin-clopant, avec son gros bâton de chêne noueux, portant au bras un panier vide de raisin, plein d'oeufs, et recouvert d'un mouchoir rouge.

Son chapeau de vieux feutre brun lui descendait bas sur le front, et, dessous, ses petits yeux malins brillaient comme des colimaçons après la pluie...

Les enfants de François-Louis, un habitant de par là, qui jouaient sur le perron, se sauvèrent, et Gribouille entra dans la maison en donnant trois gros coups de poing dans la porte. Il vit que la femme était seule—l'homme étant encore au champ—et prit sa grosse voix pour lui dire: "Bonsoir, la dame, la charité pour un pauvre homme?"

"Asseyez-vous toujours, dit-elle, un peu craintive. Si vous voulez manger, j'ai du bon lard salé et une tournée de pain qui achève... Mais pour de l'argent, vous vous adonnez mal, j'en ai pas." Elle étendit la main sur la corniche de l'horloge, pour tâter quelque son: il n'y en avait pas.

Le four flambait, et la bonne odeur du pain frais s'étendait partout. Elle pensa que le quèteux, ayant faim, s'adoucirait en voyant ces croustons roses, encore fumants. Il fronga les sourcils...

"C'est égal, la mère, commença-t-il, d'une voix sèche, vous avez pas de chance, c'est année... Ah! vous avez pas d'argent! Eh! ben, vous aurez encore moins... Votre blé aura pas d'épis, vos vaches donneront pas de lait, vos enfants seront mangés par les poux, et vos moutons auront pas de margoulette..."

Mais sa voix diminua, petit à petit. Et, bientôt, on le vit disparaître à la fourche des quatre chemins.

On ne revit jamais, dans le rang du Village de la Croix, Gribouille, le quèteux qui jetait des sorts... Mais il faut vous dire que cette année-là, le blé eut des épis, les vaches donnèrent du lait, les enfants ne furent pas mangés par les poux et chaque mouton eut sa margoulette.

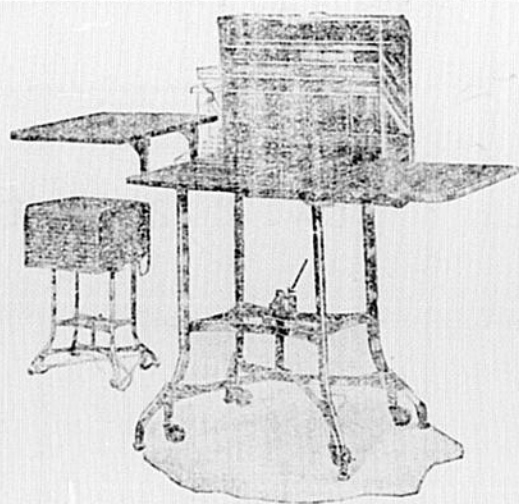
Blanche LAMONTAGNE.

SCOTCH WHISKEY CRAWFORD
ESSAYEZ-LE

NOTAIRE DE LA BANQUE D'HYDRO-ELAGE SAINT-ROCH

HENRI POULIOT, NOTAIRE

CHAMBRE 309 EDIFICE "QUEBEC RAILWAY" QUEBEC. TELEPHONE 62



PUPITRES A CLAVIGRAPHES

Pupitre à clavigraphie en acier

Avantages:

- Prendent peu d'espace
- Mettent le Clavigraphie à l'abri
- Se transportent facilement d'un endroit à l'autre
- Compartiments pour papeterie
- Tablettes de chaque côté.

Construction:

- Pieds en acier avec roulettes.
- Rideaux mobiles.
- Tablettes en chêne poli.

Ces pupitres sont maintenant adoptés dans tous les principaux bureaux du Canada et des Etats-Unis, parce que, tout en prenant beaucoup moins d'espace, ils offrent des avantages réels, tels que commodité, stabilité, etc.

Il sont en même temps très jolis et présenteront un beau coup d'oeil, soit fermés, soit ouverts.

COMMISSARIAT GENERAL

147, Cote de la Montagne

Téléphone: 3554

A LOUER

Le 1er Mai prochain

DANS LA BATISSE "CAFE AUDITORIUM"

(Endroit le plus fréquenté de Québec)

Magnifiques bureaux publics pour banques, compagnies d'assurances, hommes de profession, etc.

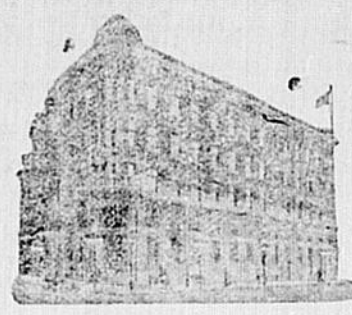
AUSSI: Magasins spéciaux et bien éclairés. Café splendide avec cuisine bien aménagée. Grand salon de barbier. Superbe salle de concerts ou de réunions. Appartements privés, etc.

Le tout bien chauffé par la Compagnie.

S'adresser au Secrétaire de la Compagnie "Auditorium de Québec".

M. J. H. PAQUET,

Gérant du Théâtre Auditorium.



HORAIRE D'HIVER

Du 26 novembre au 24 avril, de 6.30 heures du matin jusqu'à 6 heures du soir, les deux bateaux partiront simultanément de chaque débarcadère toutes les demi-heures pour traverser le fleuve. Ensuite, un seul bateau fera le service comme suit: De Québec: 6.30 p.m., 7.00 " 9.00 " 10.45 " 11.45 " De Lévis: 6.45 p.m., 7.30 " 9.45 " 11.15 " 12.15 "

Du 26 novembre au 24 avril, les dimanches, de 6 heures du matin jusqu'à midi, un seul bateau fera le service, traversant toutes les demi-heures, laissant Québec aux heures et Lévis aux demi-heures.

AD. TANGUAY,

Gérant

6% 5 ANS 6%

NOUS OFFRONS EN VENTE

\$485,000.00

de débentures de

LA COMMISSION SCOLAIRE

De la ville de TROIS-RIVIERES

REMBOURSABLES EN 1922

portant intérêt à

6%

Dénominations: \$100 et \$500

Payable semi-annuellement

S'adresser à Provincial Securities Ltd.

105 Cote de la Montagne

J. H. BOISVERT, N. P., Directeur-Gérant.

Téléphone 6377. QUEBEC.

6% 6%

LA CAISSE D'ECONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'EPARGNES

BUREAU PRINCIPAL: 21, rue St-Jean, Québec.

SUCCURSALES A QUEBEC

- ST-ROCH: Coin des rues St-Joseph et du Pont
- ST-SAUVEUR: No. 801, rue St-Valier
- JACQUES-CARTIER: Coin des rues St-Joseph et Caron
- ST-JEAN-BAPTISTE: Coin des rues Claire-Fontaine et St-Jean
- BASSE-VILLE: Coin Cote de la Montagne et rue St-Pierre
- LIMOULOU: Coin de la 5e Rue et de la 4e Avenue

SUCCURSALES A LEVIS

- LEVIS: No. 109, rue Commerciale
- LEVIS: No. 20, rue Eden

La Caisse d'Economie, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles.

HOTEL VICTORIA H. FONTAINE PROP.

Plan américain et européen

\$2.50 et plus; Avec bain \$3.00 et \$3.50

Hotel Blanchard

JOS. CLOUTIER, Propriétaire

Carré Notre-Dame - Plan Américain et Européen

TELEPHONE 1916

A proximité du Richelieu et des gares de chemin de fer

Hotel St-Roch

Situé au centre commerciale de la ville. Moderne sous tous les rapports

Place Jacques-Cartier.

PLAN AMERICAIN

CAFE

CUISINE

RECHERCHE

SERVICE

ATTENTIF

HOTEL RIENDEAU, LTEE

Le rendez-vous des Canadiens Français.

58-60 PLACE JACQUES-CARTIER MONTREAL

Situé près du Palais de Justice et de l'Hôtel de Ville, à proximité des gares de chemins de fer et du Pont.

VILFRID GERVAIS, PRES.-TRES. W-A. SAMSON, VICE-PRES.-SEC.

Téléphone Main 6131

L'hôtel a été récemment remis à neuf. Confort à prix modérés.

J. E. Bédard, Oct. Bélanger

L. I. C. L. I. C.

BEDARD & BELANGER

COMPTABLES

AUDITEURS

— ET —

LIQUIDATEURS DE FAILLITES

REGLEMENT DE COMPROMIS

entre

DEBITEURS et CREANCIERS

101, RUE ST-PIERRE, QUEBEC.

Téléphone 1412.

VICTOR PLAMONDON

MARCHAND DE

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

DE TOUTES SORTES

1235, RUE ST-VALIER

Téléphone 6180

BREVETS D'INVENTION

En tous pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis.

MARION & MARION

364 rue Université, Montréal.

E. TANGUAY J. H. LEBON

TANGUAY & LEBON

ARCHITECTE

204 RUE D'AIGUILLON

Tél 1466.

LEGER PICARD, Propriétaire.

Picard Machine Shop

INGENIEUR-MECANICIEN

Travaux mécanique de toutes sortes, exécutés dans le plus bref délai.

Réparations d'Engins à vapeur, à gazoline, automobiles, etc.

Pièces de précision, une spécialité. Engins stationnaires, portatifs, tracteurs, maritimes.

Machines électriques, hydrauliques, à essence

SERVICE DE PREMIER ORDRE

N°5 RUE LALIBERTÉ

TEL 117

RÉSIDENCE 4231

LOUIS BOIVIN Enregistre.

Entrepreneur-General

Travaux de toutes sortes exécutés avec soin et diligence. Prix modérés,

ESTIMES FOURNIS SUR DEMANDE

202, rue Richelieu

TELEPHONE 875.

La Cie d'Agences Européennes

Liqueurs et produits alimentaires en GROS

Correspondants—Angleterre, France, Espagne, Belgique, Italie, Portugal

AGENCES

VINS—Bourgogne, Bordeaux, Saumur, Champagne, Portugal, Espagne.

EAU de VIE—Cognac, Scotch, Gin, Whiskey.

PRODUITS ALIMENTAIRES—Poissons, Viandes, Légumes et Fruits, En Boîtes et Paquets.

4, Rue Notre-Dame

Aucune Bière

Ne surpasse ou égale la BIERE

CHAMPLAIN

C'est la plus hygienique, la plus digestive, la plus rafraichissante!

La Brasserie Champlain

LIMITEE QUEBEC



La Bière et le Porter CHAMPLAIN sont les favoris des sportmen

SWEET CAPORAL



CIGARETTES

**"LA FORME LA PLUS PURE
SOUS LAQUELLE LE
TABAC PEUT ÊTRE FUMÉ."**

Lancet.

L'HOMMAGE D'UN ADVERSAIRE

Le "Chronicle", l'organe conservateur anglais de Québec, apprécie comme suit le discours de Sir Lomer Gouin, sur la motion Francoeur :

"Le discours de sir Lomer Gouin a été tout ce que pouvaient attendre ceux qui connaissent son éloquence en trainante et son remarquable talent. Nous connaissons peu d'hommes publics ayant une connaissance aussi parfaite de l'histoire humaine. Le discours de sir Lomer Gouin, tant dans la forme que dans le fond, est une oeuvre de génie, et les sentiments élevés qu'il contient et qui ont été si éloquemment exprimés devraient éveiller des échos sympathiques dans le coeur de tout Canadien qui n'est pas l'esclave du préjugé et de la partialité. Le "Chronicle" a quelquefois différé d'opinion avec sir Lomer Gouin, mais il n'a aucune hésitation à le saluer comme la gloire de sa province et de la race qu'il représente."

VENTE A L'ENCHERE

Dans l'affaire de
THE FASHION CLOTHING STORE
Marchand, 759, rue St-Vallier Québec.
Insolvable.
Avis est par le présent donné que,
JEUDI, LE 14 FEVRIER 1918
à 11 heures A. M.

sera vendu par encan public aux bureaux des sous-signés, 147, Côte de la Montagne, Québec, l'actif de cette faillite, comme suit :

A—Fonds de commerce : merceries, hardes faites, etc. \$4,054.78
B—Ameublement magasin. 1,285.00
C—Dettes actives "crédits" 681.88
D—La balance du loyer au 1er mai 1918.

La vente se fera pour chaque item séparément à tant dans la plâtre et au plus haut enchérisseur pour les items A B et C, et au plus haut enchérisseur pour l'item D.

L'inventaire et la liste des crédits peuvent être examinés aux bureaux des sous-signés, 147, Côte de la Montagne, Québec.

Le magasin sera ouvert pour inspection du fonds de commerce, etc., mercredi, le 13 février 1918, ou avant en s'adressant aux sous-signés.

Conditions de paiement : Argent Comptant.

LEFAIVRE & GAGNON,
Curateurs conjoints.
Bureaux : 147, Côte de la Montagne, LOUIS DESCHENES, Encanteur.

VENTE A L'ENCHERE

Par O. Marceau
MARDI, LE 15 FEVRIER 1918
A 1 heure 30 P. M.

Nous avons reçu instruction de vendre à l'enchère, buffets en noyer noir, garde-ropes, avec glace, ameublement de salon, cadres de grande valeur, tables à dîner, chaises rembourrées en cuir, plusieurs fauteuils, tapis "rugs", etc. Aussi deux boîtes de la marque McLaughlin un sledge-cutter valeur \$90.00 harnais de 1re classe pour chevaux trotteurs, berlot, sleigh de promenade, valeur de \$125.00, trois harnais de travail et beaucoup d'autres articles trop longs à énumérer.

Visibles le matin de la vente.
O. MARCEAU,
Encanteur.

MAISON A VENDRE

Maison à vendre au Domaine Laitret, contenant deux logements de six chambres chacun, terrain de 40 x 80. Chance exceptionnelle et conditions faciles. S'adresser, plus plus de détails, à Casier 102, bureau du "Franc-Parleur."

A VENDRE.—Bonne maison de huit chambres, cave de six pieds, toutes les améliorations modernes, aqueduc, lumière électrique, etc. Située à Beauport, près des chars, de l'église et du collège. Peut être divisée en deux logements. Prix très modéré. S'adresser, pour plus de détails, à Casier 8, bureaux du "Franc-Parleur", 147, Côte de la Montagne.

A VENDRE.—Magnifique propriété de quatre logements de six chambres chacun, pouvant être convertie en deux ou en un seul logement, située dans un des plus beaux endroits de Beauport, sur la cime de la côte, à proximité des chars, de l'église et de l'école. Chance exceptionnelle pour un prompt acheteur. Lumière électrique, aqueduc, etc. Pour plus de détails, s'adresser à Casier 7, bureaux du "Franc-Parleur", 147, Côte de la Montagne.

BELGE INTERNE.—Un Belge interne en Hollande désirerait recevoir des timbres-postes oblitérés pour refaire sa collection qu'il a perdue pendant la guerre. En retour, il enverra des souvenirs de guerre et du camp où il est interné. Adresse : Maurice Vandeputte, Belgian Soldier, Bloc 2, Camp I, Zelst, Hollande.

ALPHONSE HUARD NOTAIRE

Argent à prêter sur hypothèque.
EDIFICE QUEBEC RAILWAY
Tél. 2113.

Hector Laforte Louis A. Pouliot
Tél. rés. 4639 Tél. rés. 1723.
Tél. Bureau, 1925.
Laferté & Pouliot
AVOCAT
88 RUE ST-PIERRE

FAFARD & SYLVESTRE AVOCATS

85, Rue St-Pierre

PAUL DROUIN, L.L.
AVOCAT
Edifice Quebec Railway
Résidence : 98, rue Crémazie, QUEBEC
TELEPHONE 6272

MEDECINES PENSLAR

Nous pouvons vous recommander les Préparations suivantes comme efficaces

Vin Fer et Boeuf Penslar (fortifiant) 90 et \$1.50,
Crème Anticatharrhale Penslar 25c et 50c,
C. H. Breakers Penslar, pour la grippe 25c,
Throat Dragees Penslar, Pastilles pour le mal de gorge 25c
Pastilles Penslar pour le mal de tête, 25c,
Tonique pour Chevelure Penslar, 50 et \$1.00.
EN VENTE A

LAPHARMACIE L.-E. MARTEL
51, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH Tél. 2483.

J. L. LETOURNEAU

BOUCHER ET EPICIER

Epicerie de choix, Viandes de qualité, Vins et liqueurs.
Spécialité : Poisson frais et salé. Tabac canadien.
Mémoires de parties de pêche préparés avec soin.
Les commandes par la poste reçoivent une attention toute spéciale.
133, RUE DU PONT TEL. 2141

NEPTUNE INN

Geo. LeVallée, prop.

115, COTE de la MONTAGNE

Plan Américain et plan Européen

TAUX : \$2.00 PAR JOUR ET PLUS

Téléphone 1708 Téléphone 1852

Bureau de Placement Provincial

(GRATUIT)

No. 246, Rue St-Joseph - Québec.

Heures de Bureau : 9 hrs a. m. à 5 hrs p. m.

TELEPHONE : 2933

Il est de l'intérêt des serviteurs et des patrons, de l'employé et de l'employeur, de faire connaître au Bureau de Placement, toutes les demandes ou offres d'emplois dont ils ont besoin.

C'est en se tenant en rapport constant avec le Bureau de Placement que les employés trouveront vite de bonnes places, et que les patrons pourront obtenir les meilleurs employés.

Ne pas oublier que l'action du Bureau de Placement s'étend à toutes les branches du travail et de l'industrie sans exception.

Ainsi donc, que tous les patrons ayant besoin d'employés s'adressent au Bureau de Placement Provincial, où ils trouveront un service de premier ordre pour leur fournir promptement des employés, et cela sans aucun frais.

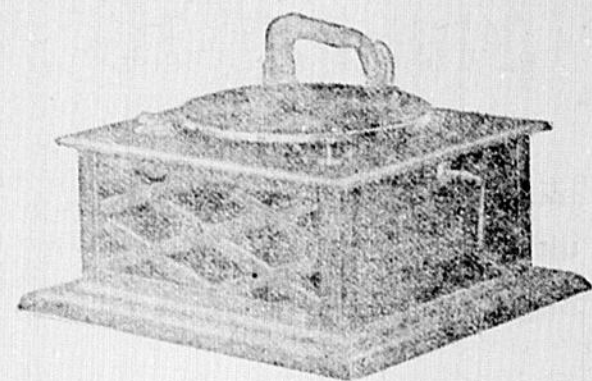
Chaque jour amène au Bureau de Placement Provincial quantité de personnes sans emploi. C'est dire que ce Bureau est la meilleure place pour ceux qui ont besoin d'employés.

Les patrons et les chefs d'établissements industriels qui désirent faire leurs engagements eux-mêmes, sont cordialement invités à venir au Bureau de Placement. Il y a à leur disposition un bureau bien installé pour toute affaire qu'ils auraient à transiger, et cela gratuitement.

ALFRED CROWE,

Surintendant.

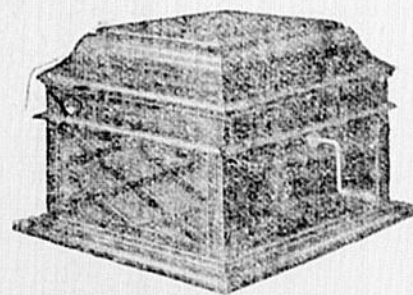
PHONOGRAPHES



MODELE No. 1.

Les PHONOGRAPHES que nous offrons sont des MACHINES PARFAITES à tous les points de vue. Ils reproduisent également tous les RECORDS A DISQUES grâce à leur reproducteur universel.

Le modèle No. 1 que nous offrons est exactement semblable aux machines qui se vendent de \$21.00 à \$35.00. Il est pourvu d'un moteur à double action, qui tourne régulièrement et muni d'un régulateur pour régler la vitesse. Il est fini en chêne ou en acajou et toutes les parties métalliques sont nickelées et polies. Il mesure 13 x 13 x 9 pouces.



MODELE No. 3, FERME

Le modèle No. 2 possède un moteur plus fort qui permet de jouer quatre morceaux de 10 pouces sans remontage, il possède un couvercle et mesure 17x19x12 1/2.

Il est fini en chêne ou en acajou et toutes les parties métalliques sont joliment nickelées

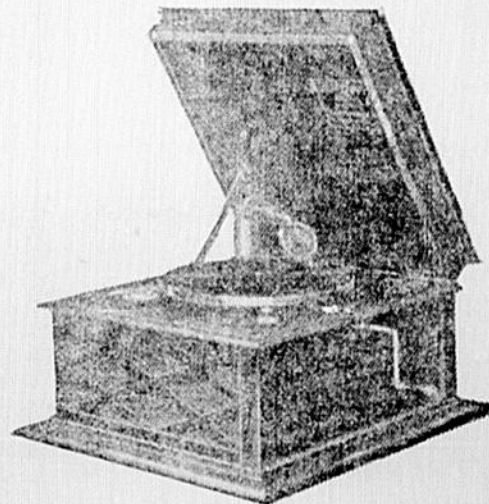
Ce modèle est en tous points semblable aux Machines qui se vendent de \$35 à \$75.00.

Nos prix sont à la portée de toutes les bourses.

Modèle No. 1 \$12.00

Modèle No. 2 \$22.00

Expédié n'importe où, transport payé, sur réception du prix.



MODELE No. 3, OUVERT

Démonstration sur demande, soit à nos bureaux, ou à domicile.

Bons agents demandés. Commission libérale.

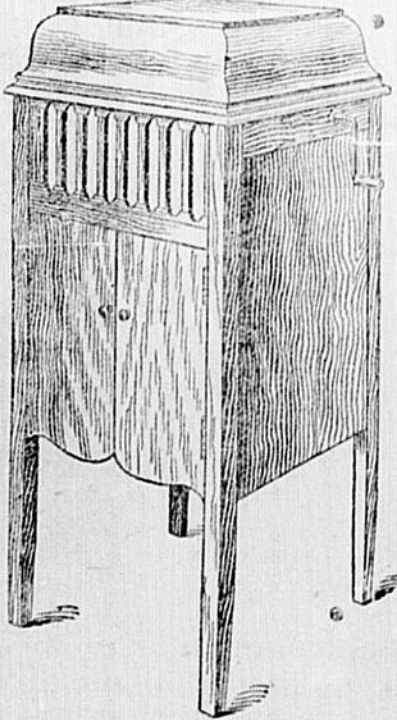
Modèle No. 4

VALEUR DE
\$100.00

POUR

\$57.50

JOUE
TOUS LES RECORDS
CABINET POUR 100 RECORDS



Commissariat General

147 Cote de la Montagne, Québec.

TELEPHONE 3554

EN VENTE CHEZ

L. E. LABRECQUE

128 Rue du Pont

A Lévis chez

G. A. PREVOST

BIJOUTIER

COTE DES MARCHAND

Le Bas de laine

(Suite de la 1ère page)

lent même des épargnes au détriment du marchand de leur localité chez qui ils soldent mal leurs comptes. Dans les villes, où l'argent facilement gagné abonde, la prévoyance, chez le peuple surtout, est malheureusement presque nulle. Et pour s'en convaincre, on n'a qu'à voir défiler, sur la rue Saint-Jean, ou sur la rue Saint-Joseph, le dimanche après-midi, toutes ces "jeunesses" des deux sexes qui étalent le luxe de leurs toilettes.

Si la rarefaction des vivres impose des restrictions, la crise et la famine qui s'en viennent fatalement, — conséquence inévitable d'une grande guerre — devraient donner à réfléchir à ceux qui ont mission d'éclairer le peuple.

Une campagne soutenue devrait être entreprise dans ce sens par la grande presse. Nous considérons qu'il y va de l'intérêt vital de la nation.

En attendant que l'esprit vraiment national se réveille, chez la classe dirigeante, on nous permettra de signaler à nos lecteurs une excellente méthode que pratique un de nos distingués concitoyens pour inculquer à ses enfants l'esprit de l'épargne, pour leur faire réaliser dès leur bas âge la valeur de l'argent.

Nous voulons parler du système adopté par M. Alfred Marois, le grand fabricant de chaussures de Québec, pour créer chez ses nombreux enfants un amour légitime de l'épargne et une compréhension précise de l'importance que l'argent peut jouer dans le monde.

Chacun de ses enfants a un compte d'épargne à la banque. Chacun aussi a une petite tirelire à la maison où il dépose, à l'occasion, les sous qu'il reçoit et qu'il économise sur ses petits plaisirs ou ses petites friandises. Tous les mois les tirelires sont vidées et leurs contenus sont déposés à la banque au nom de chacun des enfants. Lorsqu'ils ont atteint un certain âge, chacun des enfants de M. Marois reçoit un net salaire, qu'il est libre d'employer à sa guise. Ce salaire est gradué suivant l'âge de l'enfant.

Mais pour créer une saine émulation d'économie, M. Marois offre des primes annuelles à ceux qui, proportionnellement aux montants qu'ils ont reçus, ont le plus économisé.

Les livres de banques sont examinés, tous les ans, les proportions sont établies mathématiquement. Celui qui arrive bon premier reçoit, comme prime, un montant égal à vingt-cinq pour cent des montants qu'il a déposés dans l'année ; le second reçoit dix pour cent et le troisième cinq.

Cette méthode a créé, nous a assuré M. Marois, qui nous racontait cela tout naturellement il y a quelque temps, sans se douter qu'en notre qualité de journaliste nous étions à l'affût de tout ce qui pouvait intéresser le public, et que nous nous servirions au besoin des renseignements qu'il nous donnait ! — ce système, nous a-t-il dit, a développé chez tous ses enfants, d'une façon plus ou moins prononcée chez les uns que chez les autres, car tous les caractères ne sont pas les mêmes, un solide esprit d'économie, une conception nette de la valeur de l'argent dans la vie, une saine émulation d'accroître chacun leur boursicaut et une confiance en eux-mêmes que l'on ne rencontre que très rarement chez des enfants de leurs âges respectifs.

Ce système, nous le trouvons admirable. Il est très simple ; tous les pères et toutes les mères de famille peuvent aisément le pratiquer, suivant leur position sociale et les ressources à leur disposition.

Enseigner, dès le bas âge, à l'enfant à connaître la valeur de l'argent, combien il est difficile à gagner, que de déboires ils pourraient éviter en économisant, voilà ce qui manque dans la presque généralité de nos foyers, plus particulièrement chez les gens à l'aise, presque invariablement chez les parvenus.

C'est pour cela que nous avons vu, et que nous voyons encore, plus nombreux que jamais, tous les fils à papa échouer dans le monde, lorsqu'ils ne deviennent pas d'is dévoyés.

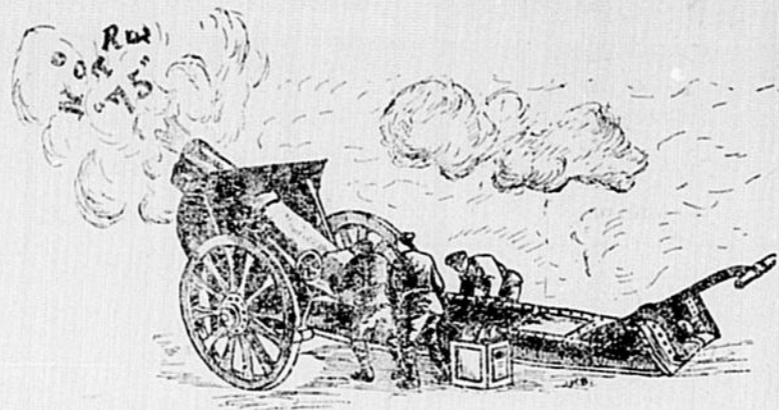
C'est pour cela que nous croyons qu'une campagne d'éducation dans ce sens s'impose impérieusement. Le moment est propice pour la lancer.

A cette campagne, toutes nos têtes dirigeantes devraient y prendre part. Il incomberait à notre clergé de battre la marche et à toutes nos associations de bienfaisance, aux sociétés ouvrières également, d'entrer dans le mouvement.

Nous avons lancé l'idée. Si nous avions, par là, contribué à la faire germer quelque part, nous serions heureux d'avoir contribué, dans notre modeste sphère, à sa diffusion.

B. R.

Dans la Charrette Municipale



UN MOT

La Direction du "Franc-Parleur" ne croit pas, dans les circonstances, prendre fait et cause pour l'un ou l'autre des candidats à la mairie ou à l'échevinage, car elle estime qu'avec la presse et les assemblées le public sera suffisamment renseigné pour faire son choix judicieusement. Cependant, dans un coin de notre journal, en attendant que l'espace à notre disposition nous le permette, sous la rubrique ci-dessus, nous publierons les articles qui nous seront adressés de part et d'autre, sans toutefois en prendre la responsabilité.

CAMPAGNE MUNICIPALE

M. le Directeur, Ça va tourner en eau de vase, je crois, la campagne municipale pour la mairie. M. Roy, qui a commencé sur un haut ton, en est rendu aux conférences pour instruire les électeurs. Il n'est presque plus candidat. Le jour de la nomination, il ne sera plus. C'est dommage. Les faiseurs d'élections, ceux qui font de l'or-

ganisation, vont en être quittes pour rentrer sous leurs tentes sans avoir eu l'occasion de réaliser quelques piastres.

L'enquête qui se poursuit devant le recorder serait-elle la cause du ralentissement dans l'ardeur des oppositionnistes.

Moi, Monsieur le Directeur, je vous l'avoue candidement, j'aurais aimé qu'il y eut lutte. Cela aurait été le seul moyen, pour nous autres pauvres contribuables échevres de savoir la vérité sur nos affaires municipales.

Comme c'est là, nous n'entendons qu'un son. Le maire Lavigneux se vante d'avoir la presse de son côté, et jusqu'au "Franc-Parleur", généralement si combatif, qui tire son épine du jeu.

Mais n'y aurait-il pas, dans tout le gâchis municipal, de quoi intéresser vos lecteurs? Je crois que si vous aviez voulu vous donner la peine de fouiller un peu dans les petits coins sales vous auriez trouvé beaucoup plus que toutes les enquêtes qui, avec la finasserie des avocats, finissent toujours en queue de poisson.

Nous devons donc nous contenter, pour cette année, de la lutte qui va se faire dans certains quartiers.

A Saint-Sauveur, ça va être homérique; d'ailleurs le bal est déjà commencé.

A Limoilon, ça va être une souffe à la corde.

Dans les autres quartiers, la lutte ne revêt pas beaucoup d'intérêt, car plusieurs échevins sont acclamés.

CIVIS.

En 1874, l'hon. M. Mackenzie, alors premier ministre, vint à Québec, dans le but de constater si la vieille cité conviendrait pour l'établissement d'un collège militaire, qui fut, par la suite, installé à Kingston.

La chronique rapporte qu'il assista à la messe à la Basilique.

Et Oscar Dunn, de se demander, dans l'Opinion Publique, s'il avait assisté à la messe parce qu'il avait senti le besoin de prier pour Louis Riel.

Riel venait d'être expulsé de la Chambre et il avait dû prendre le chemin de l'exil.

Le 10 septembre 1815, Lafontaine écrivait à l'hon. M. Caron :

"Je ne servirai jamais d'instrument pour diviser mes compatriotes. S'il est des personnes qui, pour un avantage personnel et momentané, ne craignent pas de détruire le seul bien qui fait notre force, l'union entre nous, je ne veux pas être et je ne serai jamais de ce nombre."

Cherchez-les, aujourd'hui, sur la scène fédérale, les Lafontaine.

Vous mettriez ensemble les Casgrain, les Coderre, les Nantel, les Blondin, les Sévigny qu'ils ne feraient même pas un sit Etienne Taché.

Il paraît que la Faculté de Médecine de Paris est partie en guerre contre les hauts talons.

Il y a quelques années, elle inaugura une campagne contre le corset, qui fut assez de succès en France. S'il faut en croire un confrère parisien, le corset est maintenant délaigné, oublié, mis au rancart. On admire les bustes libres, souples et flexibles, à l'antique.

Souhaitons qu'il en sera de même des hauts talons, qui émacient les mollets au point que nous ne voyons plus que des mollets de coureuses.

Les jupes courtes, qui laissent voir les mollets, feront disparaître les talons hauts plus que les remontrances de la Faculté de Médecine.

Les journaux ont rapporté sommairement et sans commentaire dans une dépêche perdue au milieu de nouvelles banales, qu'un Canadien-français avait apostasié.

C'est un nommé Lévesque, lieutenant dans l'armée, qui a refusé, devant un tribunal de Montréal, de rendre témoignage en français, alléguant qu'il ne voulait pas parler français parce qu'il était dans l'armée.

L'avocat anglais qui le questionnait ne put s'empêcher de lui dire : "Shame on you".

De notre côté, nous lui dirons : Tu n'as plus qu'à t'appeler Bishop, renégat que tu es.

Au bureau d'une banque, ces jours derniers, nous avons rencontré un de nos bons amis, bohème jusque dans le bout des ongles, mais gargon d'esprit s'il en fut. Il nous aborda en nous annonçant d'un ton mi-sérieux mi-badin :

"C'est aujourd'hui, mon cher, que mon billet échoue !"

"Tu veux dire que ton billet échoue ?"

"Mais non, puisqu'il sera protesté !"

Et, comme fiche de consolation, après quelques secondes de silence :

"Viens-tu prendre une consommation ?"

En 1874, la Colombie menaçait de se séparer de la Confédération, si le gouvernement refusait de construire le chemin de fer du Pacifique.

Sir John A. Macdonald, faisant allusion à cette menace, dans un discours qu'il prononçait à Kingston, ajoutait que, pour sa part, il préférerait l'annexion aux Etats-Unis à la rupture.

Ce ne fut pas un crime pour l'île du Prince-Edouard, ni pour la Colombie, de parler de rupture, mais la province de Québec, qui a le plus contribué, de la cession à 1900, au développement du Canada, n'aurait pas le droit de témoigner le même désir.

JOSON.

(A suivre)

Une partie de poker

—Allô, central ? 2422... Tibi?... Chez moi, ce soir. En es-tu ? Viens à bonne heure. A tantôt.

Ayant accroché le récepteur, Renard le reprit après quelques secondes et appela un autre numéro. Il fit cette manœuvre cinq fois consécutives, et toutes les fois à peu près la même conversation laconique avait lieu, sauf quelques variantes.

D'un caractère ouvert, se frottant du qu'en dira-t-on comme de sa dernière pipe, Renard ne cherche jamais à dissimuler quoi que ce soit. C'est pour cela que, lorsqu'il décida de lancer des invitations, ce soir-là, alors qu'il réintérait le foyer conjugal, il entra au premier endroit venu pour téléphoner à ses amis, et il arriva, cette fois-là, que cet endroit était un grand bureau public, situé sur une des rues les plus passantes de Québec.

C'était pendant l'agitation populaire au sujet de la conscription, et Renard, qui était anticonscriptiviste avéré, ne songeait nullement à dissimuler ses sentiments. C'est pour cela que, comme il en avait l'habitude, il téléphona tout bonnement à ses amis, en se servant des mots et des expressions en usage dans leur groupe.

Lorsqu'il eut fini de lancer ses six invitations et qu'il eut remercié le commis qui lui avait permis de se servir du téléphone, il sortit sans remarquer l'étonnement que l'on pouvait lire sur toutes les figures.

Les mots cabalistiques dont il s'était servis avaient fait germer dans l'esprit de ceux qui l'entendaient que les membres d'une société secrète devaient se réunir chez lui ce soir-là.

En effet, comment interpréter autrement les paroles brèves qu'il avait adressées aux différentes personnes à qui il avait téléphoné.

Appelant 2055, il s'était adressé à celui-là à peu près dans ces termes :

—Président ? La canistre commence à rouiller. Viendrez-vous la frotter chez moi, ce soir ? Vous occuperez-vous de Canayen ?

A un autre, c'est en anglais qu'il avait parlé.

—Is that you, Georgie?... Something doing, to-night, at my house... Will you be there ?..

A celui qui répondit à l'appel du numéro 3822, il l'interpella de la sorte :

—Louisovitch ?.. Si tu veux me promettre de ne pas trop souffler, je vais t'inviter à passer par chez moi, ce soir. Les camarades y seront... Bien. A tout à l'heure.

A d'autres il demanda d'emporter une provision de "plaques"; à Charlot il recommanda de ne pas oublier son "Mascotte".

Ces paroles avaient mis tous les employés du bureau en éveil, et comme il y avait, dans ce bureau-là, des mouchards d'Irlandais, la police militaire en fut informée.

On se crut sur la piste d'un formidable complot, dans lequel étaient mêlés quelques-uns de nos principaux citoyens.

Toute la police militaire fut mise sur pied, on lui adjoignit même plusieurs plantons que l'on détacha d'un régiment de brutes qui venait des prairies, et on se prépara, armés jusqu'aux dents, à faire le siège du "repaire".

A huit heures, tout était réglé, lorsque le commandant arriva fortuitement au manège militaire, et, étonné de ce qui se passait, demanda à l'officier en charge la raison de tout ce déploiement.

L'officier raconta ce qu'il avait appris de source autorisée, il refit tous les détails du complot qui s'organisait, et fit part au commandant des préparatifs qu'il avait faits pour mettre la main sur les coupables.

C'est alors que le commandant, qui connaissait Renard et la plupart de ses amis invités ce soir-là, partit d'un formidable clat de rire, en disant :

—Mais c'est la partie régulière de poker que Renard fait chez lui toutes les semaines !

Sans l'arrivée fortuite du commandant au manège militaire, Renard et ses amis auraient passé la nuit dans les cachots de la citadelle, et, le lendemain, ils auraient comparu devant une cour martiale.

Renard, ignorant que les paroles qu'il avait prononcées dans le téléphone, en invitant ses amis à venir faire la partie de cartes chez lui, avaient mis sur les dents toute notre organisation militaire locale et donné le chair de poule

En feuilletant les journaux de 1874, nous trouvons la note laconique, mais combien éloquent, qui suit :

"Le gouvernement dépensera, cette année, \$798,000 pour les lacs, rivières, laquelle somme est répartie comme suit :

Ontario. \$500,000
Québec. 21,000
Nouveau-Brunswick. 109,000
Nouvelle-Ecosse. 168,000

Ça toujours été la même chose. Québec, la plus vieille province, où se trouve la tête de la navigation océanique, s'est toujours contentée des miettes.

VENTE A L'ENCHERE

Dans l'affaire de FRANCOIS DUCHESNEAU, Marchand, St-Tite, Cité Champlain, Insolvable.

Avis est par le présent donné que, VENDREDI, LE 15 FEVRIER 1918 A 11 heures A. M.

sera vendu à mon bureau, 44 et 46, rue Dalhousie, Québec, l'actif de cette faillite, comme suit :

A—Fonds de commerce d'épicerie, etc. \$1,741.46
Aménagement du magasin 52.65

B—Les crédits suivant liste 1,439.24
C—Un réservoir à gazoline 343.80
La vente se fera pour chaque item séparément, "En Bloc" à tant dans la plastra.

L'inventaire, la liste des crédits, etc., sont visibles à mon bureau. Le magasin sera ouvert MERCREDI, le 13 février 1918, pour inspection du fonds de commerce, etc.

Conditions de paiement : Argent comptant. J. P. E. GAGNON, Curateur, Bureau : 44 et 46, rue Dalhousie, Québec, le 5 février 1918.

AVIS DE FAILLITE

Dans l'affaire de J. ARTHUR PAQUIN, Marchand-Tailleur, Grand'Mère, Insolvable.

Avis est par le présent donné que

le dit insolvable m'a fait une cession volontaire de ses biens pour le bénéfice de ses créanciers.

Toutes personnes ayant des réclamations contre cette faillite sont requises de les produire devant moi le plus tôt possible.

J. P. E. GAGNON, Cessionnaire-Syndic, Bureau : 44 et 46, rue Dalhousie, Québec, le 5 février 1918.

VENTE A L'ENCHERE

Dans l'affaire de THE QUEBEC MOTOR SALES CO., Ltd. de Québec, Qué., marchand d'automobiles, en liquidation. Avis est par le présent donné que, MARDI, LE 19 FEVRIER 1918 A 11 heures A. M.

sera vendu par encan public, aux bureaux des soussignés, 147, Côte de la Montagne, Québec, l'actif de cette liquidation comme suit :

A—Accessoires d'automobiles. \$1,073.37
B—Diverses parties de motocyclettes. 150.49
C—Stock de pneus (neufs) 371.00
D—Stock de pneus (second-main).

E—Diverses parties d'automobiles Maxwell. 494.04
F—Outillage de la boutique 150.00
G—Aménagement du bureau 133.50
H—Une filière "Filling Cabinet". 30.00
I—Une armoire vitrine. 100.00
J—Une caisse enregistreuse "National". 125.00
K—Un "safe". 50.00
L—Une pompe à gazoline (Bowser, 500 gallons). 400.00
M—Un clavier Remington. 125.00
N—2 canistres à l'huile automatique, 25 gallons. 100.00
O—2 canistres Maxwell. 300.00

La vente se fera pour chaque item séparément à tant dans la plastra et au plus haut enchérisseur pour les items A B C E F et G et au plus haut enchérisseur pour les items D H I J K L M N et O.

L'inventaire peut être examiné aux bureaux des soussignés, 147, Côte de la Montagne, Québec, Qué.

Le magasin sera ouvert pour l'inspection des divers items, LUNDI, le 18 FEVRIER 1918, ou avant, en s'adressant aux soussignés.

Conditions de paiement : Argent comptant. LEFAIVRE & GAGNON, Liquidateurs conjoints, Bureaux : 147, Côte de la Montagne, Québec, le 5 février 1918.

On dit que Sévigny cherche, depuis le 17 décembre, la corde à venter le vent.

THEATRE VICTORIA

Le plus beau, le plus sûr, le plus chic théâtre de Québec.

Vues inédites et Choies

Changements deux fois par semaine, Lundi et Jeudi

Orchestre superbe sous la direction de A. Clapperton

Prix : Matinées 10 cts. Soirées, 15 cts. Sou du Pauvre compris.

ESSAYEZ LE

THEATRE Princesse

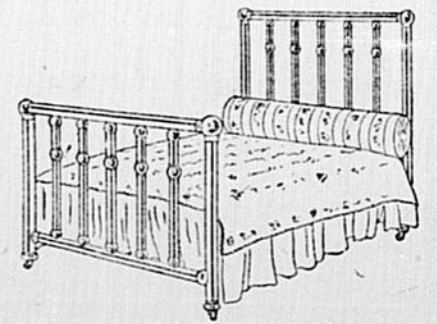
Comédie Musicale

TROUPE

Rosenberg-Redman et Henri

10 JEUNES DANSEUSES

Admission 10cts.



Notre Vente de Février

vous fournit l'occasion d'acheter de superbes lits en cuivre à meilleur marché que le manufacturier lui-même pourrait vous les vendre actuellement.

- LIT en cuivre, poteaux de 2 pouces, très solide, fini brillant. Régulier \$14.50. Prix de février \$11.90
- LIT en cuivre, poteaux de 2 pouces, fini satin, valeur de \$24.00. Prix de février \$19.50
- LIT en cuivre, poteaux continus de deux pouces, fini mat ou brillant, valeur de \$25.00. Prix de février \$19.50
- LIT en cuivre, poteaux deux pouces, très joli dessin, fini mat, régulier \$35.00. Prix de février \$29.50
- LIT en cuivre, poteaux continus 2 pouces, très joli modèle, fini satin, valeur de \$24.00. Prix de février \$19.50
- LIT en cuivre, poteaux 2 pouces avec jolis ornements, fini mat, valeur régulière \$36.00. Prix de février \$30.00
- LIT en cuivre, poteaux de 2 1/4 pouces, bien enjolivé, fini mat, se vendait \$40.00, main-tenant. \$35.00
- LIT en cuivre, poteaux de 2 1/4 pouces, gros montants solides, joli dessin combiné mat et brillant, valeur extra \$70.00. Prix de février \$52.00

Les quantités étant limitées vous feriez bien de vous hâter si vous voulez choisir à ces prix.

Crown Furniture Co. LIMITED

68 RUE DE LA COURONNE

QUEBEC.

C. H. DULOS, Prés.